

Monsieur le Recteur de l'académie de Lille
S/C de Madame la Principale
Du Collège Jules Verne
De Maubeuge

Objet : Préavis de grève du mercredi 25 juin 2008 .

Maubeuge, le 16 juin 2008

Monsieur le Recteur,

La section locale du Snes du collège Jules Verne de Maubeuge dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale du collège, éducatifs, titulaires ou précaires pour le mercredi 25 juin 2008, demi-journée de solidarité retenue dans notre établissement.

La section locale du Snes du collège Jules Verne de Maubeuge dénonce l'attaque sans précédent qui est faite contre le droit du travail par l'instauration d'une journée de travail gratuite. La création de cette journée de travail gratuite est avant tout une arme servant à la remise en cause du temps de travail et à la culpabilisation des salariés et des fonctionnaires. Elle permet d'accroître la durée du travail sans contrepartie financière.

La section locale du Snes du collège Jules Verne de Maubeuge dénonce une mesure discriminatoire qui ne touche que les seuls salariés et fonctionnaires. En effet représentant 42% de la population, ils fournissent 90% de la recette attendue de la taxe UMP-Pentecôte. Les professions libérales, les avocats, médecins, notaires, le secteur non salarié, les artistes, les retraités, les rentiers, les députés et les Ministres, sont exonérés de solidarité.

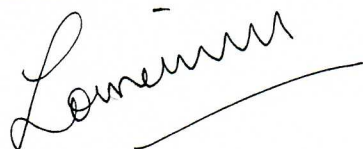
La section locale du Snes du collège Jules Verne de Maubeuge dénonce une mesure qui coûte 400 millions à l'état pour faire travailler ses fonctionnaires alors que ceux-ci ne produisent aucune richesse marchande. En effet, le secteur public ne crée pas de richesses, mais des services. Un jour de plus de travail des professeurs, par exemple, ne rapportera rien au PIB, mais en revanche, il va falloir faire fonctionner pendant un jour de plus (ou 2 demi-journées) les infrastructures nécessaires, coût s'ajoutant à la taxe de 0.3% !

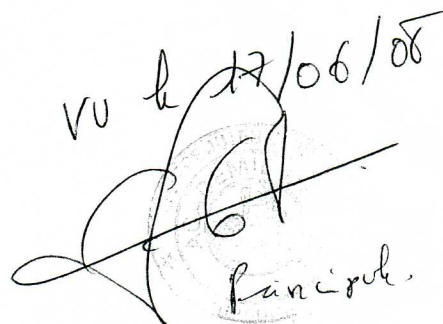
La section locale du Snes du collège Jules Verne de Maubeuge demande que soit mis fin à cette mesure et que le financement de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, et pour l'allocation personnalisée d'autonomie soit organisé de manière égalitaire en touchant toutes les catégories de la population en fonction de leurs revenus par exemple.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.

Pour la section locale du Snes

Magali Laumenerch



Vu le 17/06/08

Principale